



**MAIRIE
DE
TOULOUSE**

TOULOUSE, le Mercredi 8 Avril 2015

Jean-Michel LATTES
Premier Adjoint au Maire

Monsieur François BRIANCON
Conseiller Municipal
27, rue des Lois
31000 TOULOUSE

Réf. : JML/ MD/1504

Monsieur le Conseiller Municipal,

Par courrier du 7 Avril 2015 vous êtes intervenu pour reprocher au Maire la proposition de donner au prochain Conseil Municipal le nom de « Saint Jean-Paul II » au parvis de la Basilique Saint Sernin.

En tant que Président de la Commission des noms de rues, je tenais à vous répondre.

Nous pensons, au contraire, que cette décision est particulièrement opportune dans le contexte actuel. Nous ne souhaitons pas honorer l'homme d'église mais, avant tout, la figure historique, l'homme d'État qu' a été le Pape Jean-Paul II.

Je souhaitais vous rappeler le rôle éminent qu'a eu le Pape dans la chute des dictatures communistes dans les années 80, au service de la paix et du dialogue inter-religieux. Il a ainsi été le premier à prendre des positions courageuses, parfois controversées, au sein même de l'Église, en direction des autres religions.

Je vous rappelle aussi que, dès 2006, dérogeant à une procédure datant des années 30 et qui imposait un délai de 5 ans avant un tel baptême, Bertrand DELANOE et sa majorité de gauche ont décidé de transformer le parvis « Notre Dame Jean-Paul II ».

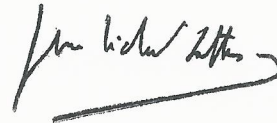
Je vous invite à relire ce qu'indiquait alors Monsieur DELANOE devant le Conseil de Paris : « *Jean-Paul II représente une spiritualité considérable [...]. Au moment où certains ont voulu donner un sens religieux aux guerres, la prise de position de Jean-Paul II au nom de l'Église catholique, a constitué un rempart [...]. Il a joué un rôle décisif dans le dialogue vis-à-vis des religions, et notamment vis-à-vis de la religion juive* ».

.../...

Je considère, de mon côté, que vous cherchez, une fois encore à instrumentaliser la Laïcité.

Je vous propose de méditer sur cet autre extrait de la prise de parole de Bertrand DELANOE : « *Notre laïcité se constitue selon moi, de l'apport de personnalités différentes, de convictions différentes. Et si vous êtes opposés à ce que [...] coexistent à travers des noms de rues ou de places, des personnalités aux convictions, aux parcours et aux histoires différentes, alors votre conception de la laïcité diffère de la mienne* ».

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller municipal, en l'expression de mes cordiales salutations.



Jean-Michel LATTES